

Les Cahiers des dix



Les Animaux (et le Géant) déjoués par l'homme Contes-types 151 (et 151 A)

Luc Lacourcière, C.C.

Number 43, 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1015551ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1015551ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lacourcière, L. (1983). Les Animaux (et le Géant) déjoués par l'homme : contes-types 151 (et 151 A). *Les Cahiers des dix*, (43), 263–294.
<https://doi.org/10.7202/1015551ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté, 1983

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

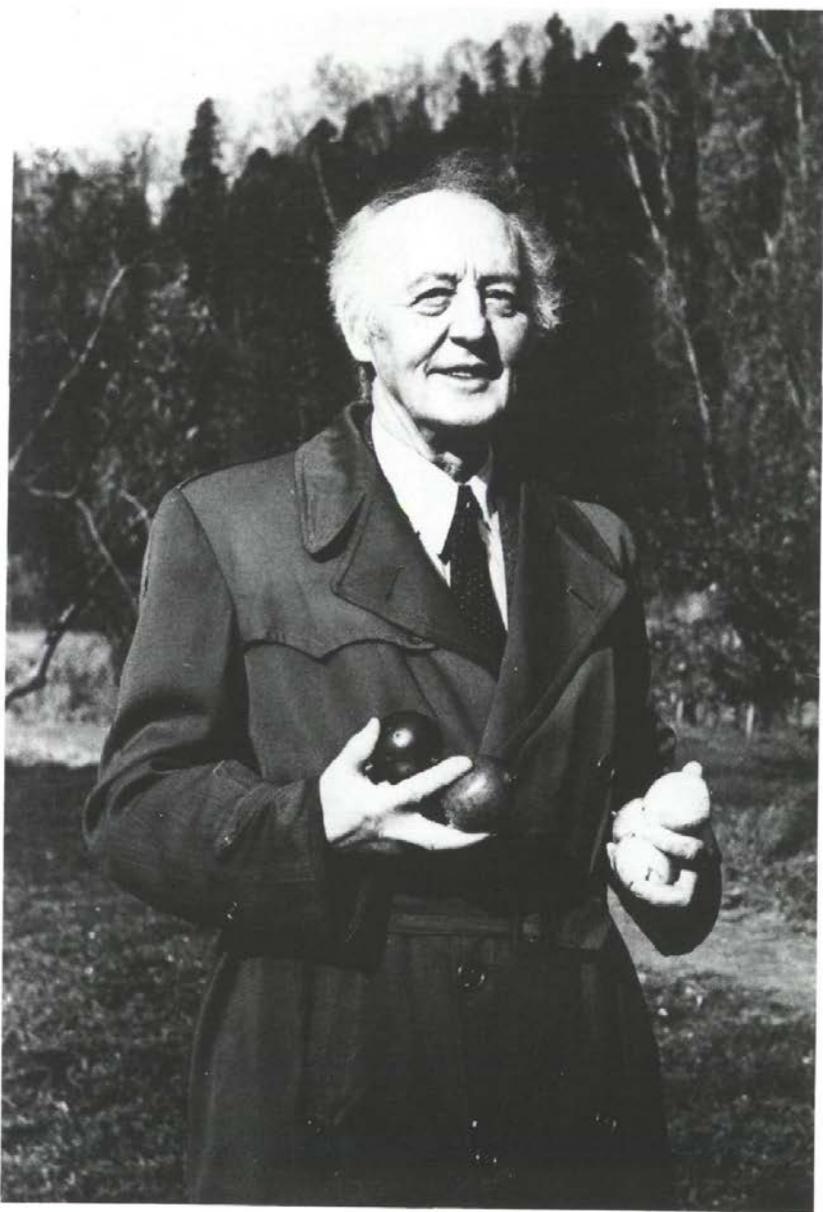


Photo L. Lacourcière

Marius Barbeau, photographé en 1961 aux Éboulements-en-Bas, dans le Verger de Mgr Félix-Antoine Savard.

Les Animaux (et le Géant) déjoués par l'homme:

Contes-types 151 (et 151 A)

Par LUC LACOURCIÈRE, C.C.

*En hommage à Marius Barbeau
(1883-1969)*

I. — NOTE LIMINAIRE

À l'occasion du centenaire de la naissance de Marius Barbeau, j'ai choisi de présenter un conte inédit de sa collection. On sait déjà que c'est à ce *Pionnier*¹, comme il s'est défini lui-même, que l'on doit la véritable découverte du conte populaire français au Canada. Il a raconté de quelle façon, dans l'ordre de ses préoccupations anthropologiques, il fut amené à s'intéresser à ce genre de traditions orales.

Au retour de ses études en Angleterre et en France, en 1911, il était entré au service du Musée National du Canada, à Ottawa (maintenant le Musée National de l'Homme). La première expédition de recherche qu'on lui confia fut chez les Hurons de la Jeune-Lorette, près de Québec. Il devait y étudier à la fois leur technologie (arts manuels) et leur culture intellectuelle (langue, mythologie, légendes, contes, chansons, etc.).

«Chez Prudent Sioui..., écrit-il, on me conta même des contes comme celui de *la Princesse des Sept Montagnes vertes*, et celui de *l'Eau de la Fontaine de Paris*, que je ne voulus pas recueillir, parce qu'ils étaient évidemment de sources françaises; je n'étais là que pour une cueillette de traditions indigènes. Mais ces quelques contes français

1. Marius Barbeau. Je suis un pionnier. Interview: Lawrence Nowry, transcription: Renée Landry, dans *Oracle*, Musée National de l'Homme, Ottawa, 1982, no 43, brochure illustrée de 8 pages.

me firent une profonde impression. Ils amorcèrent ma curiosité.»²

Quelques années plus tard, rencontrant à New York le Dr Franz Boas, de l'université Columbia, ce dernier lui demanda si les Canadiens français avaient conservé leurs anciennes traditions orales, en particulier des contes populaires.

«Il n'était pas facile, écrit-il, à brûle-pourpoint, de répondre à cette question. Mais une conclusion affirmative résulta de recherches subséquentes, faites parmi les paysans des environs de Québec. Il devint même évident que les ressources du folklore canadien sont apparemment inépuisables. Quarante contes populaires recueillis en 1914, dans les comtés de Beauce et de Québec démontrèrent que les anciens récits oraux de France se sont conservés intacts...»³.

Tels furent les débuts des premières enquêtes sur les contes populaires. Par la suite, Marius Barbeau étendit ses recherches aux régions de Kamouraska (1915), de Charlevoix (1916), de Témiscouata et de la Gaspésie (1918) et sporadiquement à quelques autres endroits. En outre, il intéressa à ce genre de recherches quelques personnes qui lui fournirent des textes de provenances diverses.

Pour m'en tenir aux contes recueillis par Marius Barbeau lui-même, entre 1914 et 1946, leur nombre est approximativement de deux cent soixante. Ce chiffre est établi d'après ses notes d'enquêtes sur le terrain auprès d'une quarantaine d'informateurs. C'est là un bilan très considérable si l'on songe qu'il lui fallait tout noter en sténographie, sans appareil d'enregistrement.

Cette collection originale de contes est actuellement partagée en deux parties. D'abord il y a ceux (au nombre de

2. Marius Barbeau. *En quête de connaissances anthropologiques et folkloriques dans l'Amérique du Nord depuis 1911*. Québec, Archives de Folklore, Université Laval, 1945. (Texte ronéotypé à l'usage des étudiants), p. 5.

3. Marius Barbeau. *Contes populaires canadiens* (1ère Série) dans *The Journal of American Folk-Lore*, Vol. 29, no 111, January-March, 1916, p. 1.

soixante-quinze) que Barbeau a publiés avec des introductions substantielles dans les trois premières livraisons françaises du *Journal of American Folk-Lore*.⁴ Je ne tiens pas compte dans le présent relevé statistique des versions retouchées de ces mêmes contes qu'il a souvent rééditées dans des journaux et revues ou dans des petits recueils pour enfants.⁵

La seconde partie (celle des contes inédits au nombre de cent quatre-vingt-cinq) est la plus considérable puisqu'elle représente près des deux-tiers de la collection. Ils ont la même provenance géographique que les autres, mais, selon l'expression de M. Barbeau, ils ont dormi pendant trente-cinq ans «dans leur enveloppe sténographique, faute de temps pour les préparer.»⁶ C'est-à-dire qu'il ne les a transcrits de sa sténographie personnelle qu'entre 1953 et 1955 pour que je puisse en faire l'identification des types en vue du *Catalogue raisonné du Conte populaire français en Amérique du Nord* (compilé sur fiches aux Archives de Folklore de l'Université Laval).

C'est précisément un chapitre de ce catalogue que je veux donner ici, en choisissant comme exemple de départ une version inédite de la collection Marius Barbeau, intitulée *Le Lion, le renard et l'ours*. Le contenu de cette version correspond au conte-type 151 de la classification internationale, *The Types of the Folktale* de Aarne et Thompson.⁷

Quant à l'ordre suivi dans cette étude, il est conforme au plan que j'ai déjà indiqué pour d'autres contes-types analysés dans les *Cahiers des Dix*⁸. Soit:

4. JAF, Vol. 29, no 111, January-March, 1916 (38 contes de Lorette, de la Beauce et de Kamouraska); Vol. 30, no 115, January-March, 1917 (27 contes de la Beauce et de Kamouraska); Vol. 32, no 123, January-March, 1919 (10 contes de Charlevoix et de la Beauce).

5. Par exemple, aux Éditions Beauchemin: *Il était une fois*, 1935; *Grand'Mère raconte*, 1935, et *Les Rêves des Chasseurs*, 1942. Aussi les douze fascicules de la série présentée par les Éditions Chantecler sous le titre collectif des *Contes du Grand-Père Sept-Heures*, 1950-1953.

6. *Opus cit.*, *En quête de...*, p. 10.

7. Antti Aarne et Stith Thompson, *The Types of the Folktale*, Second Revision, Helsinki, 1961. (Folklore Fellows Communications, No 184).

8. Vol. 36, 1971, pp. 243-244.

I. La note liminaire sur Marius Barbeau que l'on vient de lire;

II. Une version intégrale du comté de Charlevoix recueillie en 1916;

III. Les éléments du conte-type 151 (et 151 A): la décomposition en épisodes d'après les vingt et une versions françaises d'Amérique;

IV. La liste de ces versions classées dans l'ordre géographique et alphabétique par provinces, comtés et paroisses; liste accompagnée de l'analyse schématique de chacune des versions et reprise dans une série de tableaux comparatifs;

V. Une carte hors-texte de la distribution du type au Canada français;

VI. Un commentaire sur le contenu des versions canadiennes et leur place dans la tradition occidentale;

VII. Enfin en appendice: la liste des motifs et des contes-types cités dans cette étude.

Il m'est agréable de remercier ceux qui directement ou indirectement m'ont fourni la matière de la présente étude: en premier lieu les conteurs et collecteurs dont les noms paraissent dans la liste des versions canadiennes. Mes remerciements s'adressent au Musée National de l'Homme et à quelques organismes subventionnaires du temps passé. Enfin il me faut souligner de façon spéciale l'assistance de Margaret Low qui, en plus de vérifier l'analyse des versions et de contrôler la décomposition du type en ses éléments, a préparé les tableaux comparatifs et dressé l'index des motifs.

II. — VERSION DE CHARLEVOIX

Le Lion, le renard et l'ours.

C'était une fois un roi. Il avait une fille et il aurait voulu la marier. Mais il y avait un lion qui voulait avoir la fille, lui. Toujours que le roi, il disait au monde: «Celui qui passera une

nuît avec le lion, il aura ma fille en mariage pour pas que le lion l'aye.»

Le lion en avait ben mangé un cent. Ils [les prétendants] soupaient avec le roi, le soir, et le roi les menait avec lui. Et s'ils avaient été en vie le lendemain matin, ils auraient eu la fille. Mais il y [en] avait ben un cent de morts comme ça.

Il y avait un nommé P'tit-Jean. Sa mère était veuve. Il dit:

— Moi, mouman, m'as y aller coucher avec le lion.

Elle [sa mère] a dit:

— Il y en a de plus grands qui y ont été et qui s' sont fait manger. Et moi, il y a rien que toi pour me faire vivre. Il faut pas que tu ailles te faire manger.

Mais il répond:

— J'y vas, j'y vas!

Toujours qu'il part. Il arrive chez le roi.

— Bonjour, mon roi!

— Bonjour, Tit-Jean! Viens-tu coucher avec mon lion?

— Oui, je viens coucher avec votre lion.

— Bien, le roi dit, il mange le monde, le lion.

— Mais seulement les ceuses qui se laissent manger.

Le roi le prend et il fait souper le lion et Tit-Jean comme il faut. Puis il mène Tit-Jean dans la bâtisse du lion. Ça fait que, rendu là, le lion dit à Tit-Jean:

— C'qu'on va faire? On est pas pour passer la nuit de même à rien faire.

Tit-Jean dit:

— Tiens, on va jouer aux cartes.

Ils jousent aux cartes une bonne secousse. Le lion dit:

— Tiens, je suis tanné, Tit-Jean.

Tit-Jean dit:

- Moi itou.
- Quel jeu qu'on va jouer?

Tit-Jean dit:

- On va balanciner.
- Comment, balanciner?
- Je vas te montrer.

Il y avait une balancine, une corde. Elle était attachée au plafond pour balanciner. Et Tit-Jean balancine une secousse, le premier. Le lion disait:

- Tit-Jean, ôte-toi, c'est mon tour de balanciner.

Tit-Jean disait:

- Attends encore un peu.

Toujours, quand le lion vient à s'impatienter, Tit-Jean débarque et il met le lion à sa place. Il attache le lion bien comme il faut sur la balancine pour pas qu'il se détache. Et il le fait balanciner tant qu'il peut. Après un petit bout de temps, le lion dit:

- Arrête! T'as pas balanciné si longtemps que ça, toi.
- Ah, il dit, j'ai balanciné bien plus longtemps.

Le lion avait beau essayer de se démancher, il était trop bien amarré. Tit-Jean l'envoie [si] fort que le lion touche au plancher d'haut à tous les coups. Toujours, quand il voit que le jour arrive, le lion aurait bien voulu le manger comme tous les autres pour avoir la fille du roi. Mais Tit-Jean le faisait balanciner bien plus fort. [Le lion dit].:

- Voyons, Tit-Jean, j'ai balanciné assez longtemps. J'ai tout le coton de la queue emporté.

Tit-Jean répond:

- Balancine encore un peu.

Voilà le soleil qui se lève et le roi qui arrive. Le roi dit:

- Bonjour, Tit-Jean. Ah! i' dit, mon lion, t'as trouvé ton maître.

— M'en parle pas! Tit-Jean m'a fait balancer si fort que j'ai le coton de la queue emporté jusqu'aux os. Ah! c'est terrible.

Le roi dit:

— C'est bien. Tit-Jean, viens-t'en! Tu vas avoir la princesse.

Ça fait que le roi les marie et ils partent en voiture. Quand ils passent où il y avait un renard qui est au pied d'un arbre, guettant une poule dans l'arbre pour la manger, Tit-Jean dit:

— Dis-moi donc, mon renard, c'que tu fais là?

Le renard dit:

— Tu vois la poule qui est dans l'âbe? Je l'attends mais qu'elle descende pour la manger.

Tit-Jean dit:

— Si tu veux, m'as appointer une petite perche; m'as te la fourrer dans le derrière et m'as t'élonger au bout de mon bras pour prendre la poule.

Loin de l'élonger pour prendre la poule, il lui plante la perche dans le trou et la perche sort par le bec du renard.

Ça fait qu'il part. Il remarque avec la princesse et ils se sauvent. Ils arrivent où c'qu'il y avait un ours qui fend du bois. L'ours avait de la misère. Tit-Jean lui dit:

— Dis-moi donc c'que tu fais là?

— M'en parle point! J'ai une misère. Depuis le matin que je suis après ça. Et la bûche rouvre point.

Tit-Jean dit:

— Donne-moi ta hache. M'as donner un coup de hache.

Il donne un coup de hache et la bûche rouvre. Et il dit à l'ours.

— Mets ta patte!

L'ours fourre sa patte. Loin de donner un coup de hache pour rouvrir la bûche, il jette la hache là, de côté. Embarque

dans la voiture et se sauve. Le loup [lapsus de la conteuse qui veut dire l'ours] était resté pris là.

A c't'heure revenons au lion. Le lion part pour courir après la princesse pour manger Tit-Jean. Je suppose qu'il prend le même chemin qu'il avait pris. Arrive au renard. Dit au renard:

— Dis-moi donc c'que tu fais là?

— M'en parle point! [dit le renard]. Celui qui est marié à la princesse est passé par ici. Et il y avait une poule dans l'arbre. Il a appointé une petite perche pour m'aider à prendre la poule. Mais il m'a pas aidé. Il me l'a plantée dans le trou. Et tu vois la perche. Elle me sort par dans le bec.

Le lion dit:

— Coudon, veux-tu courir après lui avec moi? Moi je cours après. Je t'assure que Tit-Jean va faire un voyage, si on peut le poigner!

Ils partent tous les deux, mes amis, et ils marchent. Ils arrivent à l'ours. Le lion dit:

— Dis-moi donc, l'ours, c'que tu fais là?

— Ne m'en parle point! Celui qui a marié la fille du roi est passé par icitte. J'étais après fendre du bois de four. J'avais de la misère. Depuis le matin que j'étais à bardasser ça. Je ne venais pas à bout de le fendre. Il a dit: «Donne-moi ta hache». Et il a donné un coup de hache et la bûche a rouvri. Et comme de raison, il a fouté la hache là et il s'est sauvé. J'ai resté la patte prise.

Le lion dit:

— Veux-tu courir avec nous autres? On court après. Et on va le [lui] faire foutre un voyage!

L'ours dit:

— C'est bon!

Et ils partent. L'Ours marche rien que sur trois pattes. Il a de la misère à marcher.

La princesse les voit venir. Elle dit à Tit-Jean :

— Quand on pense ! Voilà le lion, le renard et l'ours ! On est morts !

— Ah ! Tit-Jean dit. Décourage-toi point.

Il descend et prend sa corde. Il l'accroche par derrière sa voiture.

— Ah ! Ah ! dit le lion. Ah ! Ah ! Je vois bien. Tu m'as préparé ta balancine pour me faire balancer. Mais tu me prendras point. J'ai encore le coton de la queue pas guéri. Moi, je revire de bord.

Et il revire de bord. Mais le renard et l'ours disent :

— On court encore !

Et ils courent encore après Tit-Jean. La princesse dit :

— Voilà l'ours et le renard qui viennent et ils ont l'air fâchés.

Tit-Jean dit :

— Arrête un peu. Je vas essayer de les faire revirer.

Il se déculotte. Il se met à [reculons] et voit sortir l'autre ! [sic].

— Ah ! Ah ! dit le renard. Tu veux encore me fourrer ta perche dans le derrière mais tu m'y prendras point.

Et il se met à se sauver. L'ours dit :

— Moi, je cours encore.

Toujours qu'il approche. La princesse dit :

— L'ours approche. On est finis !

— Crains pas ! dit Tit-Jean... [mots incompréhensibles].

— Ah ! dit l'ours. Tu ouvres ta bûche pour me prendre la patte dedans mais tu m'y prendras point.

Toujours que lui aussi il revire. Et Tit-Jean s'est renculotté, s'est en retourné chez son père [chez le père de la prin-

cesse]. Après ça, on n'a pu rentendu parler d'eux autres. Je cré ben qu'ils sont encore là!⁹

III. — ÉLÉMENTS DU CONTE.¹⁰

T. 151:	épisodes	I,	II,	IV,	V.
T. (AF) 151 A:	épisodes	I,	III,	IV,	V.

I. *Le héros.*

A: Le héros est un jeune homme; A1: le plus jeune de trois frères; A2: le fils d'une pauvre veuve; A3: qui se nomme Tit-Jean; A4: porte un autre nom; A5: est méprisé; A6: parce qu'on le croit innocent; A7: autre.

II. *Dans le bois.*

A: Le héros va bûcher dans le bois; A1: apporte le dîner à son père qui bûche dans le bois, A2: ou il se rend dans une forêt où des animaux sauvages dévorent les intrus; A3: autre.

B: Il apporte avec lui une hache; B1: un violon; B2: dont il joue en route; B3: un sac; B4: des collets; B5: ou autre chose.

III. *La princesse délivrée.*

A: Le roi fait proclamer qu'il donnera sa princesse en mariage à celui qui la délivrera d'un géant; A1: ou à celui qui passera la nuit avec le lion du roi; A2: autre.

9. Conté par Mme Gédéon Bouchard, aux Éboulements-en-Bas [aujourd'hui Saint-Joseph-de-la-Rive], en 1916. Appris d'un de ses cousins, qui était du Bic, Rimouski. [Elle disait à Marius Barbeau]: «Ça fait quarante-six ans que je suis icite, moi. C'était ben longtemps avant ça que j'ai entendu ce conte-là.»

Madame Bouchard (Olympe Dupéré) est née à Saint-Fabien de Rimouski vers 1841. Elle a épousé Gédéon Bouchard, aux Éboulements, en 1876. Elle avait 75 ou 76 ans lorsqu'à l'été 1916 elle conta à Marius Barbeau cinquante-deux contes, tous inédits, moins un à part celui qu'on vient de lire.

10. Dans le catalogue international de l'Aarne-Thompson, ce type est intitulé: *The Man Teaches Bears to Play the Fiddle*. Dans le troisième tome du catalogue du Conte populaire français, M.-L. Tenèze a mis comme titre: *Les animaux déjoués par l'homme*.

B: Après que plusieurs autres ont échoué; B1: y compris ses frères aînés que le lion a dévorés; B2: le héros décide d'aller délivrer (gagner) la princesse.

C: Le héros apporte avec lui un jeu de cartes; C1: des cordes ou une balançoire; C2: des bonbons ou des noisettes; C3: des cailloux; C4: ou autre chose.

D: Le héros arrive chez (ou rencontre) le géant (le lion); D1: et doit trouver moyen d'apaiser celui-ci qui veut le dévorer.

E. Le héros lui promet des friandises; E1: mais lui donne des cailloux (mêlés à des bonbons); E2: tandis qu'il mange lui-même des noisettes: Cf. T. 1061; E3: et le géant (lion) est incapable de les manger; E4: il se casse les dents; E5: et croit que le héros a de meilleures dents que lui.

F: Le héros lui propose de jouer aux cartes; F1: et laisse gagner son adversaire.

G: Le héros propose au géant (lion) de se balancer et construit une balançoire avec des cordes ou installe la balançoire qu'il a apportée; G1: après s'être balancé lui-même (ou après avoir fait balancer la princesse) pour montrer qu'il n'y a pas de danger; G2: il fait balancer le géant (lion); G3: autre.

H: Sous prétexte de l'empêcher de tomber; H1: le héros attache son adversaire avec des cordes; H2: et celui-ci s'endort; H3: ou bien le héros commande à sa balançoire de coller le géant (lion) au plafond; H4: il détache la balançoire; H5: et sa victime reste prise.

I: Le héros part; I1: avec la princesse; I2: qu'il épouse; I3: et apporte l'argent du géant; I4: autre.

IV. *Les animaux mis à mal.*

A: Le héros rencontre un animal ou successivement plusieurs animaux; A1: soit un renard; A2: un ours; A3: un loup; A4: un cochon; A5: un lièvre; A6: ou un autre animal; A7: qui menace(nt) de le manger.

B: Le héros feint d'aider l'animal à monter dans un arbre; B1: à atteindre sa proie; B2: à se faire rallonger la patte; B3: à fendre du bois; B4: à boire dans une fontaine; B5: à se balancer (Cf. ci-dessus III. G, G2, H, H1, H4); B6: à jouer du violon: Cf. Aa.-Th. T. 1159; B7: ou il prétend avoir besoin de l'aide de l'animal; B8: ou il donne à manger ou à boire à celui-ci.

C: Le héros plante le bout d'une perche dans le derrière de l'animal et l'autre bout dans la terre; C1: il coupe la patte de l'animal; C2: il l'incite à mettre une patte dans la fente d'un arbre ou d'une bûche: Cf. T. 38; C3: et retire sa hache; C4: il l'incite à rentrer dans un sac ou dans un piège; C5: et fait revoler sa victime jusqu'en haut d'un arbre; C6: ou il fait un nœud dans la queue de l'animal et l'accroche à un arbre; C7: ou il le laisse tomber dans la fontaine où il veut boire; C8: ou bien il déjoue l'animal autrement.

D: L'animal reste pris; D1: et le héros continue sa route.

V. *La vengeance manquée.*

A: Les animaux se déprennent; A1: ou le plus fort parmi eux (ou le géant) se déprend et délivre l'autre (les autres) qu'il rencontre dans son chemin; A2: les animaux se racontent les mauvais tours que le héros leur a joués et vont ensemble à sa poursuite; A3: autre.

B. À l'approche des animaux, le héros (et la princesse) se cachent; B1: ou le héros se réfugie dans un arbre: Cf. T. 162*; B2: ou il baisse ses culottes; B3: et s'avance vers eux à reculons.

C: Les animaux essaient de le prendre chacun à leur tour; C1: ou tous ensemble.

D: Les animaux (et le géant) croient voir dans l'anatomie du héros déculotté le piège où ils avaient été pris: Cf. T. 1159; D1: soit la fente de l'arbre; D2: le sac; D3: la perche; D4: ou autre.

E: Ou bien le héros montre simplement les objets de leur supplice; E1: une balançoire (des cordes); E2: une perche; E3: une hache; E4: une étendue d'eau; E5: ou un autre objet.

F: Les animaux ont peur et prennent la fuite; F1: le héros conduit la princesse chez son père; F2: et il l'épouse; F3: autre.

IV. — LISTE DES VERSIONS

1. Nouveau-Brunswick, Gloucester, Île Shippagan, Saint-Raphaël-sur-Mer.

AF, coll. Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard, enreg. 913. *La perche, la hache et la balancine*. Conté par Octave Chiasson, 61 ans, en juillet 1950.

(Forme A) I. A, A4 (Jack), A5, A6. — III. A, B, B2, C, C1 (une balancine), C2 (noisettes), D (chez le géant), D1 (il dit vouloir s'engager «pour halier du bœuf» avec le géant), F, F1, E, E1, E2, E3, E5, G, G1 (la princesse), G2, H3 («dans deux coups, colle-z-y l'cul dans l' pignon d' la maison!»), H4, H5, I, II, I3. — IV. A, A2, B, B1 (une perdrix, dans un arbre), C, D, D1, A1, B2, B1 (des fourmis), C1, D, D1. — V. A1 (le géant), A2, B (et la princesse), C, E, E2, E3, E1, C1, E, F, F1, F2.

2. Nouveau-Brunswick, Gloucester, Île Shippagan, Saint-Raphaël-sur-Mer.

AF, coll. Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard, enreg. 1265. *La princesse enfermée par un géant*. Conté par Onias Ferron, 18 ans, le 1er août 1952. (Ce conteur est décédé accidentellement, en mai 1974, à l'âge de 40 ans).

(Forme A) I. A, A6 (il était «un porc fin, un fou»). — III. A, B, B2, C1 (une balancine), C4 (une hache), D (le géant). — pour pouvoir entrer dans le château, il coupe le cou à trois géants, en les incitant à passer la tête par un trou: = Motif K912, T. 304. — D1, G, G1 (la princesse), G2, H3, H5, I, II, I3. — IV. A, A1, B («As-tu un plan pour que j' peux monter

là?») , C, D, D1, A2, B2, B1 (pour atteindre un écureuil sous une souche), C1, D1. — V. A, A2, B, C, E, E2, E3, E1, C1, E, F, F1, F3 (quand d'autres hommes se présentent comme le libérateur de la princesse, le héros montre comme preuves sa hache, sa perche et sa balancine).

3. Nouveau-Brunswick, Madawaska, Sainte-Anne, chemin Sirois.

AF, coll. Hélène Bernier, enreg. H-82. *L'ours blanc*. Conté par Mme Xavier Martin (née Odélie Lizotte), 63 ans, en août 1957.

1. A, A3. — II. A2 (il y est envoyé par le roi; on dit que Tit-Jean s'est vanté de pouvoir rapporter des pommes d'une forêt où un ours blanc dévore les intrus), B4 (des câbles), B5 (un baril de mélasse et une tonne de vin). — IV. A (un), A2 (l'ours blanc), A7, B8, (le héros donne la mélasse et le vin à l'ours blanc; quand celui-ci est ivre, Tit-Jean pénètre dans la forêt), B5 (l'ours voit le héros qui s'amuse à se balancer avec des câbles attachés aux pommiers et veut faire la même chose: III. G1, G2), C8 (le héros attache l'ours avec les câbles: III. H1), D, D1 (le héros se rend chez le roi et lui remet les pommes).

Dans cette version, un épisode du T. 151 est intercalé dans le T. 531, *Ferdinand the True and Ferdinand the False*, et est complètement adapté à ce type, même dans ses détails. Dans le récit qui suit, la même informatrice conte une version intégrale du T. 151, où le géant est incité à se balancer de la même façon que l'ours blanc dans le no 3.

4. Nouveau-Brunswick, Madawaska, Sainte-Anne, chemin Sirois.

AF, coll. Catherine Jolicœur, enreg. 2020. *En haut, ça baisse*. Conté par Mme Xavier Martin (née Odélie Lizotte), 80 ans, le 15 avril 1974.

I. A, A3. — III. D (il rencontre un géant), G, G3 (le géant suggère de se balancer chez lui un jour et le lendemain, chez

Tit-Jean), G1, G2 (lendemain), H1, H5, I. — V. A1 (le géant se déprend et rencontre le renard qu'il envoie à la poursuite du héros). — IV. A, A1, C, D, D1. — V. A1. — IV. A2 (le géant envoie l'ours ensuite), B7 (fendre du bois), C2, C3, D, D1. — V. A1, C, E, E2, E1, D, D1, F.

5. Québec, Bagot, Saint-Théodore d'Acton, 7e rang.

AF, coll. Conrad Laforte, enreg. L-656. *Tit-Jean et le violon*. Conté par Delphis Daigneault, 80 ans, le 24 septembre 1959.

I. A, A3. — II. A1, B, B1, B2. — IV. A, A2, A7, B6, C2, D, D1 (tout en jouant du violon), A1, A7, B6, C4 (sac), D, D1 (en jouant toujours du violon), A5, B6, C4 (collet d'arjiboire), C5, D, D1. — V. A1 (l'ours), A2 (ils décident: «on le mangera de société»), B2 (parce qu'il «avait envie de faire la job»), D, D1, D2, D4 (collet), F.

6. Québec, Bellechasse, Saint-Camille.

AF, coll. Jean-Pierre Pichette, enreg. 866. *Le renard, l'ours et le bûcheron*. Conté par Rosaire Vermette, 71 ans, le 11 août 1978. Le conteur a appris ce récit il y a cinquante-cinq ans de son oncle, Joseph Vermette. 2 p.ms.

I. A, A7 (un bûcheron). — II. A, B. — IV. A, A2, A7, B7 (l'homme: «Avant que tu me manges, on va jouer un jeu tous les deux»), B3, C2 («Mets ta patte là-dedans là, j'ôte ma hache»), C3, D, D1. — V. A3 (un renard déprend l'ours et promet à celui-ci: «Je m'en vas courir après, moi, je vas le *poigner*»). — IV. A, A1, A7, B7 (l'homme fait un nœud coulant dans un lacet, qu'il a attaché à une branche pliée, et passe le collet dans le cou du renard; «Tiens bien ça ici, il dit, j'ai d'autres choses à faire, moi»), C5, D, D1. — V. A1 (l'ours arrive et déprend le renard), B2, D, D1, F.

7. Québec, Charlevoix, Baie-Saint-Paul, Saint-Ours.

AF, coll. Luc Lacourcière, enreg. 3552. *Les Ravages du Renard*. Conté par Mme Onésime Lavoie (née Claudia Gauthier), 71 ans, le 1er août 1958. 3 p.ms.

I. A (un gars). — II. A3 (il cherche ses volailles). — IV. A, A1 (le renard qui a mangé ses volailles), C (il lui «pique une baguette au derrière pis il pique la baguette dans l' champ. Là il était tranquille. C'était çartin!»).

Cet épisode vient clore le conte-type 124.

8. Québec, Charlevoix, Éboulements-en-Bas [Saint-Joseph-de-la-Rive].

MNO, coll. Marius Barbeau, ms no 118. *Le Lion, le renard et l'ours*. Conté par Mme Gédéon Bouchard (née Olympe Dupéré), en 1916. La date de naissance de l'informatrice est inconnue mais on sait qu'elle s'est mariée en 1876.

C'est le récit de Barbeau que nous reproduisons ci-dessus: II. — Version de Charlevoix.

9. Québec, Charlevoix, Saint-Aimé-des-Lacs.

AF, coll. Luc Lacourcière, enreg. 2142. *La craque*. Conté par Zévin Gaudreault, 81 ans, le 9 octobre 1954.

I. A. — II. A, B. — IV. A, A2, A7, B7, B3, C2, C3, D, D1. — V. A, B2, D, D1, F.

Cette version est quelque peu abrégée.

10. Québec, Chicoutimi, L'Anse-Saint-Jean.

AF, coll. Conrad Laforte, enreg. L-10. *Le diable en ours*. Conté par Auguste Boudreault, 80 ans, le 15 juillet 1954. 1 p.ms.

I. A. — II. A, B. — IV. A, A2 (le héros «sacrait des fois. ...Ça fait qu' c' qui r'ssoud? L' guiâbe. Il était en ours»), B7, B3, C2, C3 (il retire son coin), D, D1. — V. A, B2, D, D1, F.

11. Québec, Chicoutimi, L'Anse-Saint-Jean.

AF, coll. Conrad Laforte, enreg. L-14. *Les animaux parlant*. Conté par Armand Simard, 54 ans, le 17 juillet 1954.

I. A, A3 — II. A3 (il va gagner de l'argent pour faire vivre ses parents), A2 («Pour aller travailler, foulait qu'i' passe d'une forêt de six milles. Dans cette forêt-là, y avait des bêtes,

des bêtes savantes qu'i' appellent, i' parlaient. I' étaient dangereuses, i' étaient ben malignes.»), B1, B3 (sac de galettes). — IV. A, A5, A7, B8 (des galettes), B6 (Tit-Jean joue du violon et le lièvre danse. Celui-ci menace de manger le héros s'il ne lui donne pas son violon. Le héros dit que le lièvre doit d'abord jouer un petit jeu), C5 (il attache un bout d'une corde au cou du lièvre et l'autre bout, à un arbre qu'il a plié), D, D1, A2, A7, B8, B6 (l'animal veut garder le violon), C2, C3, D, D1, A3, A7, B8, B6, C4, D, D1. — V. A, B2, B3, C1, D, D3, D1, D2, F.

12. Québec, Chicoutimi, L'Anse-Saint-Jean.

AF, coll. Conrad Laforte, enreg. L-258. *L'ours et la craque*. Conté par Raphaël Bernier, 25 ans, le 21 juillet 1955.

I. A, A7 («un gars pas riche»). — II. A (il s'engage chez un habitant pour bûcher du bois), B. — IV. A, A2 (un ours arrive à lui), A7 («Je suis roi de la forêt. Je t'étrangle!»), B7 (l'arbre penche mais ne tombe pas. Le héros dit à l'ours: «Si tu es si fort que ça, tu vas faire tomber mon arbre»), C2, D, D1 («le gars se sauve»), A1, C6, D, D1. — V. A1 (l'ours), A2, B2, B3, D, D1 («Regarde la craque qu'il m'a pogné la patte!»), D3 (la brimbale), (F).

13. Québec, Kamouraska, Rivière-Ouelle.

AF, coll. Hélène Bernier, enreg. H-39. *P'tit Jean, le lion, l'ours et le cochon*. Conté par Joseph Lizotte, 71 ans, en août 1956. 11 p.ms. (Cf. la vers. suivante).

(Forme A) I. A, A1, A2, A3. — III. A1 (dans la cage du lion), B, B1, B2, C, C1 (des câbles), C2 (bonbons), C3, D, D1 (il lui conte des contes), F, F1, E, E1 (cailloux dans les bonbons), E3, G, G1, H2, I (pour se rendre chez lui). — IV. A, A1, B3, C2, D, D1, A4, B4, C7, D1. — V. A1 (le roi, qui regrette d'avoir promis la main de sa fille au héros, laisse partir le lion), B1, C, E, E1, E3, E5 (un trou), F, F3 (le héros rentre chez lui pour annoncer à sa mère qu'il va épouser la princesse), (F2)

14. Québec, Kamouraska, Rivière-Ouelle.

AF, coll. Julien Dupont, enreg. 96. *Tit-Jean*. Conté par Joseph Lizotte, 78 ans, le 20 août 1963. (Cf. la vers. précédente).

(Forme A) I. A, A1, A2, A3. — III. A1, B, B1, B2, C, C1 (cordes), C2 (des avalines), C3, D, D1 (il lui conte des histoires), E, E1 (cailloux dans des bonbons), E3, F, F1, G, G1, G2, H, H1, H2, I (il s'en va chez lui). — IV. A, A1, B3, C2, D, D1, A4, B4, C7, D1. — V. A1, A2, B1, C, E, E1, E3, E4 (une rivière), F, F3 (il retourne chez lui pour annoncer à sa mère qu'il va épouser la princesse), (F2)

15. Québec, Kamouraska, Saint-Denis.

AF, coll. Julien Dupont, enreg. 36. *Tit-Jean et le lion du roi*. Conté par Mme Roger Garon (née Thérèse Raymond), 36 ans, le 25 août 1962. Appris de Mme Albert Dupont. (Cf. la vers. suivante).

(Forme A) I. A, A2, A3. — III. A1, B2, C, C1 (cordes), C2 (des avalines), C3, D (il entre dans la cage du lion), D1 (il dit qu'il a toute la nuit pour le manger), F, F1, E, E1 (avec des bonbons), G, G1, G2, H2, H1, I (il va voir sa mère pour lui raconter ce qui s'est passé), 11, 12.

16. Québec, Kamouraska, Saint-Denis.

AF, coll. Julien Dupont, enreg. 62. *Tit-Jean*. Conté par Mme Albert Dupont (née Théodora Lizotte), 66 ans, en novembre 1962. (Cf. la vers. précédente).

(Forme A) I. A, A3. — III. A1, B2, C, C1 (cordes), C2 (des avalines), C3. — IV. A, A4, B4, C7, D1, A1, B3, C2, D, D1. — III. D, D1, F, F1, E, E1 (avec des bonbons), E4, G, G2, H, H1, I. — V. A1 (le roi le détache), A2, B1, C, E, E1, E3, E4 (une fontaine), F, F1, F2 (le roi est obligé de lui donner sa fille en mariage).

17. Québec, Labelle, Mont-Laurier, Foyer Sainte-Anne.

AF, coll. Normand Lafleur et Lucien Ouellet, enreg. 109. *Le bûcheron, le loup, le renard et l'ours*. Conté par John Lauzon, 79 ans, le 19 septembre 1965. 1 p.ms.

I. A (un gars). — II. A, B. — IV. A, A3, A7, B7 (pour retirer sa hache qui est prise dans un arbre), C2, C3, D, D1, A2, A7, B8 («il lui donne son lunch dans le sac»), C4 («et lui prend la tête dans le sac»), D, D1, A1, B5 («il prend la grande parche pis i' l' prend là»), D, D1. — V. A1 (le loup), A2, B2, D, D1 (la craque), D2, D3, F.

18. Québec, Lac-Saint-Jean, Hébertville (Village).

AF, coll. Conrad Laforte, enreg. L-500. *L'ours dans la craque*. Conté par Arthur Tremblay, 75 ans, le 31 juillet 1956. 5 p.ms.

I. A1 (un gars), — II. A2 (le propriétaire promet deux mille piastres à celui qui traversera cette forêt), B1, B3, B4. — IV. A, A5 (un gros lièvre), A7, B6 (le héros lui joue un bel air de violon et le lièvre veut jouer à son tour), C4 (parce qu'il dit que le lièvre est trop «racourbillé» pour jouer et qu'il faut l'étirer), C5, D, D1, A1, A7, B6, C4 (il dit que le renard est trop élané et qu'il faut le racourbillier dans une poche), D, D1, A2, A7, B6, C2 (il dit que l'ours a la patte trop «grouffe»), C3, D, D1. — V. A1 (l'ours), A2, B2, B3, D, D3, D2 (la poche), D1 (la craque), F.

19. Québec, Lac-Saint-Jean, Sainte-Jeanne d'Arc.

AF, coll. Conrad Laforte, enreg. L-788. *L'engagé du diable*. Conté par Joseph Trahan, 66 ans, le 29 octobre 1959.

I. A, A3. — II. A3 (ayant quitté l'emploi du diable: T. 314, il traverse un bois). — IV. A, A1, B, B1 (corneille), C, D, D1, A2, B1 (*frémilles* dans un corps d'arbre), C2 (ayant coupé une *craque* ou une fente dans l'arbre), D, D1, A6 (un gros lion: III. D), B5 (III, G, G2, H1), C5 (il attache le lion à une branche avec des câbles), D, D1. — III. I4 (le héros rencontre

une jeune fille). — V. A, A2, B2, (il se met la tête entre les deux jambes), C1, D, D3 (baguette), D4 (cordes), D1 (la jeune fille se place à côté du héros; l'ours croit que le héros a toujours sa *craque* pour lui prendre la patte: Cf. T. 1159), F, F3 (le héros part avec la jeune fille; celle-ci lui a sauté au cou en voyant sa chevelure et son doigt en or: = T. 314).

Dans cette version, le T. 151 suit le T. 314, *The Youth Transformed to a Horse*, avec quelques éléments du T. 475, *The Man as Heater of Hell's Kettle*.

20. Québec, Montmorency (L'Île d'Orléans), Saint-Jean.

Dans Raymond Létourneau, *Un visage de l'Île d'Orléans, Saint-Jean*, (Les presses de l'Éclaireur, Ltée, Beauceville, XIV - 436 p.), p. 382. L'auteur présente ce récit tel que le contait son oncle Arthur Breton, quand «lors de son aventure avec l'ours, il l'avait échappé belle».

I. A, A7 (le récit est conté à la première personne, comme fait vécu). — II. A, B. — IV. A, A2, B7, B3, C2, C3 (son coin), D, D1. — V. A, B2, D, D1, F.

21. États-Unis d'Amérique, Missouri, Old Mines.

P'tsit Jean, l'lion, l'loup pis l'eurenard. Conté par Joseph Ben Coleman, 40 ans. Recueilli entre 1934 et 1936. Dans Carrière, *Tales*, no 2, pp. 21-23.

I. A, A3. — III. D (le héros, qui s'est égaré, demande à un vieillard s'il peut passer la nuit chez lui; l'homme l'enferme dans une chambre avec un lion), D1 (le héros dit qu'il va lui montrer un jeu), G1 (il passe les doigts dans des trous qu'il avait percés dans un soliveau et il se balance), G2 (il attache la queue du lion dans les trous et celui-ci reste pris), I. — IV. A, A6, A7, B8 (pour ne pas être dévoré), B3, C2, D, D1, A2, B5, C, D, D1 (il se rend chez lui). — V. A1, A2, C, E (P'tsit Jean, qui est en train de travailler dans sa forge, perce un trou dans un boulin; il enfonce son coin dans un morceau de bois; il appointe un bois avec sa hache), F.

Version à titre de comparaison:

22. États-Unis d'Amérique, Missouri, Old Mines.

L' p'tit garçon pis l' maquois. Conté par Joseph Ben Coleman, 40 ans. Recueilli entre 1934 et 1936. Publié dans Joseph-Médard Carrière, *Tales from the French Folk-Lore of Missouri*, Evanston & Chicago, Northwestern University, 1937, vii + 354 p.), no 5, pp. 27-29.

Résumé

Un garçon tue une sauterelle d'un coup de flèche. Il se présente chez le maquois [singe] et le supplie de lui ouvrir sa porte car il fait froid. Le maquois le laisse entrer à condition qu'il ne mette pas de bourrier [saleté] dans sa nourriture.

Le garçon tient la sauterelle par-dessus la marmite du maquois et celui-ci menace de le pendre. Le maquois va chercher un câble, mais le garçon réussit à le lui ôter et à suspendre le maquois dans un grand «cotongnier» [sycomore]. Par la suite, le loup arrive et coupe le câble.

Le lendemain le garçon revient. Le maquois est parti à la chasse mais le loup est là qui prépare le dîner. Le même épisode se répète et le garçon suspend le loup dans l'arbre. Le maquois revient mais refuse de grimper aussi haut pour couper le câble.

Le jour après, c'est le maquois qui est suspendu à son tour «drétte à ras dzu loup». Le garçon prend la marmite de viande et rentre chez lui.

Motif: (AF) K 619.4.¹¹.

11. Carrière met en appendice à ses contes un index de motifs d'après le *Motif-Index* de Thompson (édition 1932-1935), suivi d'une longue liste de motifs non signalés par Thompson. Il classe ses nouveaux motifs selon les subdivisions de Thompson, sans créer toutefois des cotes individuelles. Carrière a formulé en effet un nouveau motif pour le conte que nous venons de résumer. Voici sa définition qu'il a placée dans la subdivision K 500, (et que depuis nous avons précisée comme étant (AF) K619.4): «Boy who is to be hanged by animal for misdemeanor steals rope and hangs animal instead».

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
												X	X		X					
				X	X		X	X	X	X	X					X	X	X	X	
										X	X						X			
				X	X		X	X	X	X	X					X	X	X		
X	X		X				X					X	X		X					X
X	X		X	X	X		X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
X	X						X									X				
X												X	X			X				

monte dans un arbre
ou il se décuilotte

et s'avance vers eux à reculons

Les animaux croient voir les objets
de leur supplice dans l'anatomie
du héros

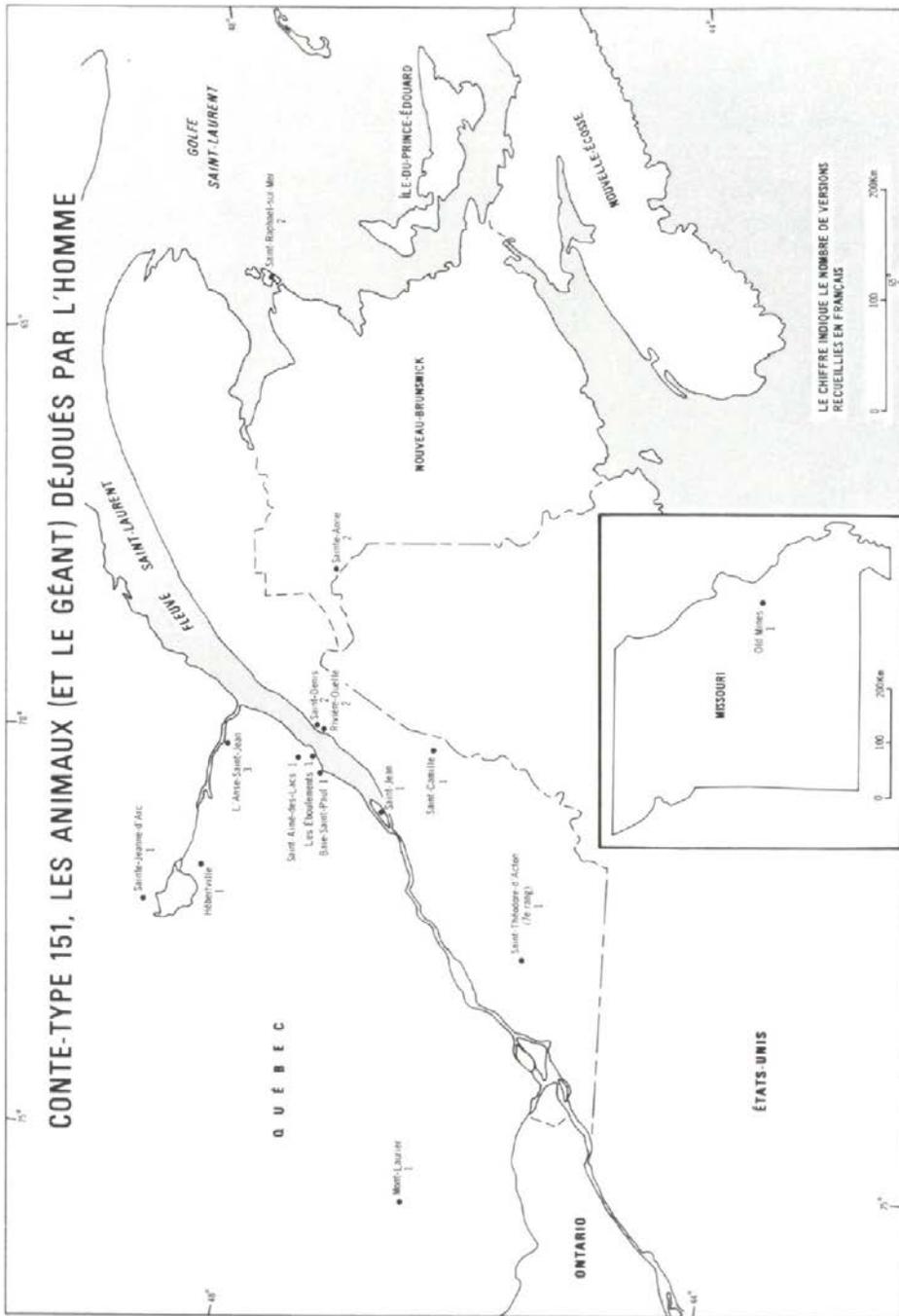
ou celui-ci leur montre les objets
mêmes

Les animaux se sauvent

Le héros accompagne la princesse
chez son père

et il épouse la princesse

CONTE-TYPE 151, LES ANIMAUX (ET LE GÉANT) DÉJOUÉS PAR L'HOMME



VI. — COMMENTAIRE

Il y a lieu pour ce type de distinguer une forme A qui se définit surtout par la présence de l'épisode III. Le tiers de nos versions ont cette forme.¹² Elles ne diffèrent pas des autres récits quant aux éléments de base, mais elles ont un encadrement plus complexe qui relève du conte merveilleux, de même que plusieurs traits et motifs individuels. Citons en exemple la présence d'une princesse à délivrer, d'un géant, d'une balançoire magique qui obéit à son maître, de même que certains traits du cycle de l'ogre stupide à qui le héros donne des cailloux tandis qu'il mange des noisettes (T. 1061). Le motif qui revient avec la plus grande fréquence dans la forme A c'est celui du héros qui incite le géant ou le lion à se balancer afin de l'immobiliser.

L'épisode IV, dans lequel le héros déjoue différents animaux, est commun aux deux formes de ce type. Le motif le plus répandu dans nos versions est celui de la patte d'un animal qui est prise dans une fente d'arbre (seize versions). Vient en second lieu, comme supplice, le bâton enfoncé dans le derrière d'un animal (sept versions). Les deux formes ont comme dénouement un épisode réaliste mais assez amusant, qui frise la grivoiserie. Les animaux se déprennent et veulent se venger, mais ils sont encore une fois déjoués par le héros. Ils se sauvent en voyant les objets mêmes de leur supplice (huit versions), ou en croyant les reconnaître dans l'anatomie du héros (onze versions).

Ce conte-type est assez fruste. Il présente un comique cruel, bien que cette cruauté soit quelque peu atténuée par le fait que le plus souvent le héros empale ou blesse les animaux pour sauver sa vie et aussi que les blessures infligées aux animaux ne semblent pas les handicaper de façon permanente.

12. Cf. la liste des versions, nos 1, 2, 8, 13, 14, 15 et 16.

Si l'on compare les versions françaises d'Amérique avec celles de la France,¹³ on est frappé d'abord par la similarité entre ces deux traditions. Le cadre du récit et les motifs principaux sont identiques. Par exemple, les motifs d'inciter un lion ou un géant à se balancer et un autre animal à se faire prendre la patte dans une fente d'arbre figurent tous les deux une douzaine de fois en Amérique du Nord et en France.¹⁴

Cependant il y a évidemment quelques motifs qu'on a retrouvés uniquement dans l'une ou l'autre de ces traditions. La balançoire magique et le rôle joué par le géant appartiennent à la tradition canadienne, tandis que le jeu d'être « serré au maximum par des vis » n'est signalé qu'en France.

Il faut noter aussi qu'on a recueilli à peu près le même nombre de versions de ce type en français en Amérique du Nord (vingt-et-une versions) et en France (dix-sept versions). Ceci fait contraste avec plusieurs autres contes d'animaux, surtout ceux dont la survie a été assurée par l'imprimé (par exemple, le T. 124), où la France l'emporte en nombre sur le Canada. Le contraire est vrai pour la plupart des contes merveilleux car alors les versions canadiennes sont très souvent plus nombreuses que celles de la France. Que le T. 151 se retrouve avec à peu près la même fréquence chez nous et en France s'explique probablement par le fait que la structure de ce conte est aussi complexe que celle des contes merveilleux et par l'absence de parallèle publié.

Le Type 151 a été très peu étudié par les folkloristes. Il échappe à l'influence des fables et n'a pas inspiré de littérateurs. Cependant, il faut noter que la version des frères

13. Voir le Type 151, dans Marie-Louise Tenèze (et Paul Delarue), *Le conte populaire français*, Tome Troisième, [*Contes d'animaux*], Paris, Éditions G.-P. Maisonneuve et Larose, 1976, (xi + 507 p).

14. Notons pour mémoire que le supplice de l'animal qui est incité à se mettre dans un collet d'arjiboire ou dans un sac et qui est projeté au sommet d'un arbre (motif: AFK 1113.2) figure dans plusieurs versions canadiennes du T. 151 et aussi, sous une forme intéressante, en France. Dans un récit du renard et du loup, ayant plusieurs épisodes, le renard attache le loup « à l'arbre, qui, en se redressant, lance L. en l'air ». Madame Tenèze place ce motif au Type 1051. (*Le conte populaire français*, III, p. 468).

Grimm (no 8) est assez connue.¹⁵ Chez eux, ce récit est caractérisé par le fait que le protagoniste joue du violon et déjoue des animaux qui veulent apprendre à jouer à leur tour. De cette version vient le titre critique du catalogue international: *The Man Teaches Bears to Play the Fiddle*.

Le motif du violon ne figure pas dans la décomposition française de Tenèze et ne se trouve au Canada que dans trois versions (les nos 5, 11 et 18). Ces récits canadiens ressemblent beaucoup à la version allemande du point de vue des animaux-victimes et aussi de leurs supplices, comme le montre le tableau suivant:

Grimm, no 8	Canada, no 5	Canada, no 11	Canada, no 18
1. le héros:			
un joueur de violon	un joueur de violon	un joueur de violon	un joueur de violon
2. les animaux-victimes:			
un loup	un ours	un ours	un ours
un renard	un renard	un loup	un renard
un lièvre	un lièvre	un lièvre	un lièvre
3. les supplices:			
sa patte est prise dans une fente d'arbre	sa patte est prise dans une fente d'arbre	sa patte est prise dans une fente d'arbre	sa patte est prise dans une fente d'arbre
les pattes attachées à deux arbres, l'animal revole dans l'air	id.: il est pris dans un collet d'arjiboire	l'animal est enfermé dans un sac	l'animal est pris dans un piège et revole en haut d'un arbre
une corde au cou, l'animal est incité à courir autour d'un arbre	pris dans un sac, l'animal est suspendu dans un arbre	une corde au cou, l'animal revole en haut d'un arbre	pris dans une poche, l'animal est suspendu dans un arbre

Ce qui différencie les versions canadiennes de l'allemande est le dénouement. Chez les Grimm, le joueur de vio-

15. Jacob et Wilhelm Grimm, *Les Contes: Kinder-und Hausmärchen*, Texte français et présentation par Armel Guerne, Paris, Flammarion, [C 1967], 1973, 1039 p. (Collection «L'Âge d'or», dirigée par Henri Parisot).

lon a la vie sauve quand les animaux vengeurs sont mis en fuite par un bûcheron qui leur montre sa hache. Au Canada, c'est l'anatomie du héros qui rappelle aux animaux les objets de leur supplice et qui leur fait peur.

Le thème de l'animal incité à se faire prendre la patte dans une fente d'arbre constitue la trame du T. 38, *Claw in Split Tree*. Dans le T. 1159, *The Ogre Wants to Learn to Play*, c'est un géant ou le diable qui est victime de cette même ruse. Ce type contient aussi l'épisode de l'adversaire qui est effrayé par l'anatomie du héros (ou de sa femme).

Notre version no 10, *Le diable en ours*, est particulièrement intéressante car elle réunit les types 151 et 1159. L'animal est en réalité le diable.

Cette monographie du conte des *Animaux* (et du *Géant déjoués par l'homme* ne représente qu'un seul des cent quarante-six contes-types différents (totalisant au delà de cinq cent cinquante-deux versions) qui doivent figurer au tome spécial des *Contes d'animaux*, dans notre *Catalogue raisonné du conte populaire français en Amérique du Nord* que j'ai préparé de longue main avec l'assistance constante et experte du Dr Margaret Low, dont il me plaît de souligner ici l'habileté dans le traitement complexe des types et motifs à identifier ou à créer.

VII. — APPENDICE

Liste des motifs¹ et des contes-types² cités

1. Les motifs précédés du signe (AF) ont été créés d'après des thèmes qui figurent dans des contes français d'Amérique du Nord (et le plus souvent dans d'autres traditions) mais qui n'ont pas été relevés par d'autres compilateurs de Motif-Index.

Les autres motifs sont traduits de l'anglais d'après le *Motif-Index* de Stith Thompson (*Motif-Index of Folk-Literature, A Classification of Narrative Elements in Folktales, Ballads, Myths, Fables, Mediaeval Romances, Exempla, Fabliaux, Jest-Books and Local Legends, Revised and Enlarged Edition*, Bloomington, Indiana, Indiana University Press, 6 vol., 1955-1958).

MOTIFS

J 17. L'animal apprend à craindre l'Homme. Malgré l'avertissement de la part d'un autre animal, un animal s'approche de l'homme et reçoit une balle de fusil.

(AF) K 63.1. Le héros fait manger au géant (au lion) des cailloux mélangés à des bons.

K 619.3. Pour se débarrasser de ceux qui le poursuivent, le fourbe entraîne ses ennemis à jouer un jeu qui cause leur mort.

(AF) K 619.4. Le garçon qui doit être pendu par un animal pour un certain méfait vole la corde et pend l'animal à sa place.

K 912. À mesure qu'ils entrent dans une maison, des voleurs (géants) ont l'un après l'autre le cou coupé.

K 1110. Tromperies qui incitent un animal (être humain) à se blesser — divers.

K 1111. La dupe est incitée à mettre sa patte (main) dans une fente d'arbre (un coin, un étau).

K 1111.0.1. L'homme prétend apprendre à l'animal (au géant, à l'ogre) à jouer du violon; la patte (main) de la dupe reste prise dans une fente d'arbre.

(AF) K 1113.2. L'homme incite l'animal à se mettre dans un collet d'arjiboire (piège à menu gibier) qui projette l'animal au sommet d'un arbre.

(AF) K 1113.3. L'Homme enfonce le bout d'une perche dans le derrière d'un animal et plante l'autre bout dans la terre. L'animal reste empalé.

(AF) K 1113.4. L'homme incite un gros animal (géant) à se balancer dans une balançoire (magique). Par la suite, l'homme attache son captif au plafond ou bien la balançoire magique se colle d'elle-même au plafond.

K 1710. Gros animal (ou ogre) intimidé.

(AF) K 1755.2. Un animal se sauve quand il croit voir dans l'anatomie d'un homme la perche (l'arbre) par laquelle (dans lequel) il a été suspendu.

(AF) K 1755.3. Un animal se sauve quand il croit voir dans l'anatomie d'un homme la fente où sa patte est restée prise.

(AF) K 1755.4. Un animal se sauve quand il croit voir dans l'anatomie d'un homme le sac où il a été enfermé par l'homme.

S 143.2. Abandon dans un grand arbre.

CONTES-TYPES

2. Les chiffres correspondent aux contes-types d'Antti Aarne et de Stith Thompson, *The Types of the Folktale*, (Second Revision, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, Academia scientiarum Fennica, 1961). Les titres anglais sont ceux de Thompson.

Type 38: *Claw in Split Tree*. La patte du loup (de l'ours) prise dans une fente d'arbre.

Types 124: *Blowing the House In*. Le loup (le renard) menace d'abattre les cabanes.

Types 162*: *The Man Punishes the Wolf*. L'homme punit le loup.

Type 304: *The Hunter*. Le chasseur adroit.

Type 314: *The Youth Transformed to a Horse*. Le petit Teigneux.

Type 475. *The Man as Heater of Hell's Kettle. Le chauffeur du diable.*

Type 531: *Ferdinand the True and Ferdinand the False. La Belle aux cheveux d'or.*

Type 1051. *Bending a Tree. Plier un arbre*

Type 1061. *Biting the stone. Mordre des cailloux.*

Type 1159. *The Ogre Wants to Learn to Play. L'Ogre (géant) qui veut apprendre à jouer (du violon).*

Luc Lacourcière